

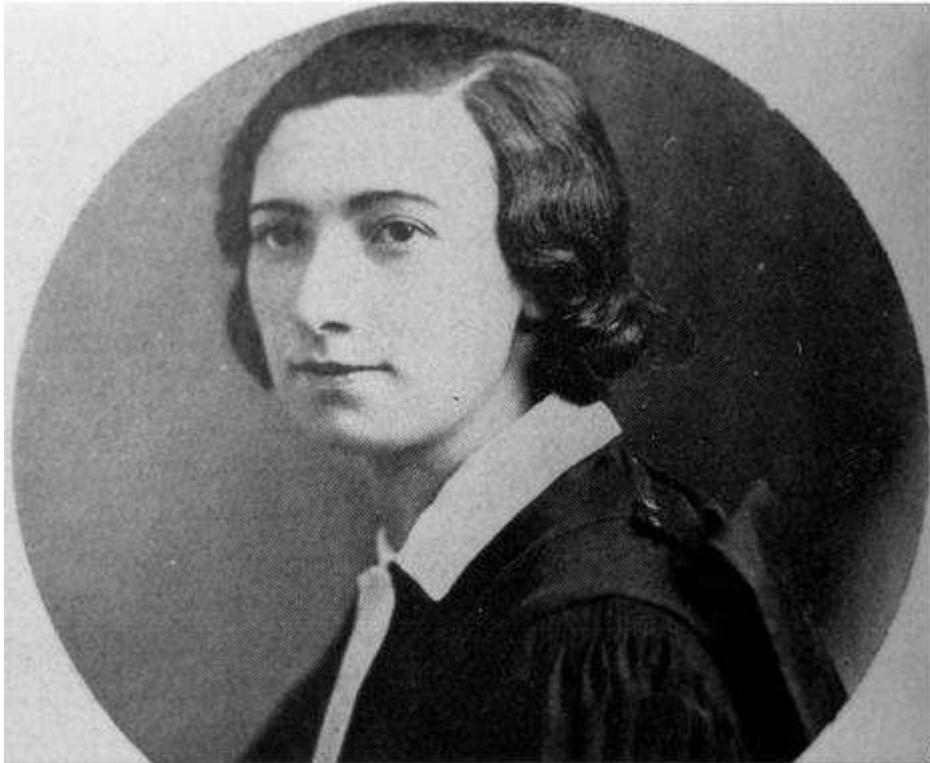
**Elle est la première femme avocate à intégrer le Barreau de Saint-Etienne. Militante féministe et résistante, elle meurt en déportation en 1943.**

## **Simone LEVAILLANT**

**Née Adèle Simonne Levailant, le 19 novembre 1904 à 13 heures à Saint-Etienne Loire 42**

Selon AD42 en ligne acte

**Décédée en déportation le 30 mars 1943 à Lublin Maïdaneck (Pologne)**



D'ascendance alsacienne et juive, apparentée à un grand Rabbín de Bâle, Simone naît dans une famille de négociants du centre ville de Saint-Etienne.

### **La première avocate du Barreau stéphanois**

Après des études de droit, elle devient la première femme à s'inscrire au barreau de Saint-Etienne et à y exercer, à partir de décembre 1927.

D'esprit brillant et nantie d'études supérieures, elle est en avance sur son temps et dans l'exercice de son métier, ses biographes disent « c'était une femme, les gens se méfiaient un peu ! »

Nul ne doute qu'à cette époque, un plaignant devait y regarder à deux fois avant de confier son sort à une avocate. C'est pourquoi, le fonctionnement de son cabinet a dû être modeste. Cela explique aussi pour partie, qu'on retrouve sa présence fréquente dans des procès de mineurs et, à l'occasion, elle se fait enseignante.

### **Dévoüé à la cause de l'enfance et des femmes**

Militante dans l'âme, elle œuvre inlassablement pour défendre la cause de l'enfance, de la jeunesse et des handicapés. Elle s'investit dans des structures telles que la Fédération des œuvres publiques et privées de l'enfance de la Loire.

Féministe, elle s'engage aussi en faveur du vote des femmes. Et dans ses notes, elle dénonce l'attitude misogyne du Sénat, qui, en juillet 1932, a refusé aux femmes le droit de vote.

*Si nos pères ont fait une révolution en 1789 c'est précisément pour permettre à chacun de s'exprimer librement sur ses convictions politiques ou philosophiques.* En évoquant cette page d'histoire, Simone s'étonne que l'on refuse encore le droit de vote aux femmes, au prétexte notamment qu'elles n'ont pas d'éducation politique, alors qu'un jeune électeur de vingt et un ans ne se voit pas réclamer un tel certificat de préparation et d'aptitude politique avant d'être autorisé à voter.

### Résistante, victime d'une rafle nazi, elle meurt en déportation

Quand arrive la Seconde Guerre mondiale, elle s'engage tout naturellement dans la Résistance en 1940.

Malheureusement, elle est arrêtée le 14 mars 1943, dans la même rafle que le Dr Mossé. Par l'Hôtel Terminus puis le fort Montluc à Lyon, ils sont dirigés sur Drancy puis déportés.

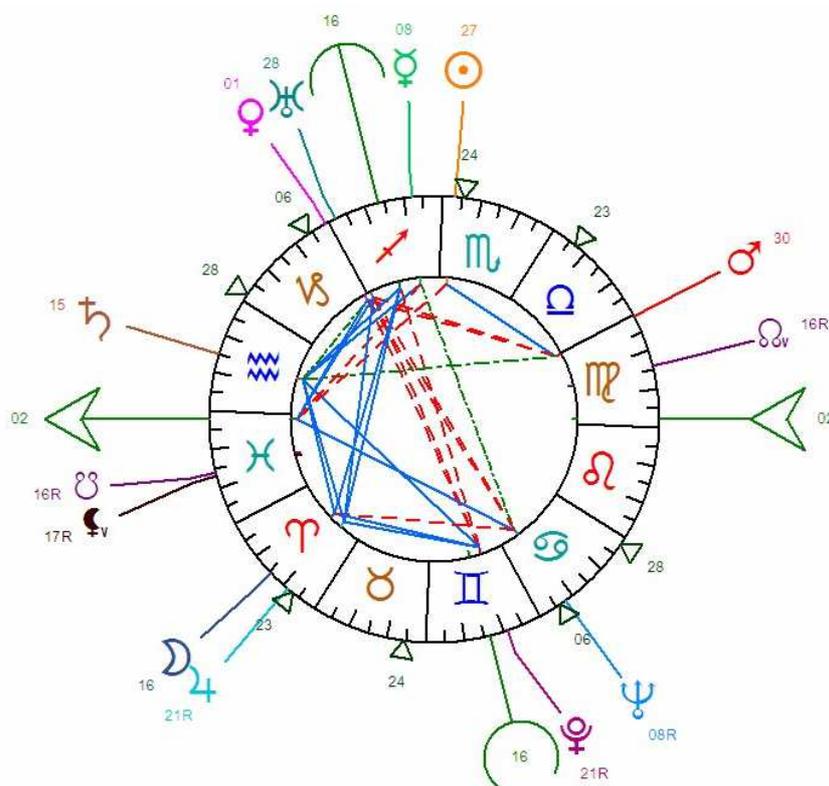
Les tentatives de l'ordre des avocats auprès des autorités d'occupation ne parviendront pas à la faire libérer.

Déportée à Sobibor, elle meurt victime de la barbarie nazie le 30 mars 1943.

Là s'arrête prématurément le destin d'une femme d'avant-garde, militante humaniste pour l'enfance, les femmes et la liberté.

Elle a tracé le début du chemin pour les générations suivantes.

Source documentaire et photographique : [http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2004.carlier\\_b&part=183674](http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2004.carlier_b&part=183674)



Sites :

<http://www.janinetissot.com/>  
<http://www.janinetissot.fdaf.org/>

Mail :

[info@janinetissot.com](mailto:info@janinetissot.com)